

L'Événement

vous apporte, chaque matin, une information impartiale, précise et soignée

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

L'information politique

de la toute dernière heure, vous la trouverez dans

L'ÉVÉNEMENT

70ième ANNÉE No 45

Tirage certifié par l'A. B. C.

QUEBEC, MERCREDI 29 JUILLET 1936

Température: Nuageux, quelques averses, puis plus frais

DIX PAGES

MADRID FAIT CONFISQUER LES BIENS DES RELIGIEUX

CE QUI SE PASSE EN ESPAGNE DEPUIS DOUZE JOURS

(Presse Associée)
17 juillet. — Les fascistes, commandés par le général Franco, se révoltent dans le Maroc espagnol.
18 juillet. — La révolte se propage à la terre ferme.
19 juillet. — Le premier ministre Quirós démissionne et le nouveau premier ministre Barrio entre en fonctions puis démissionne après quelques heures. J.-G. Pereira devient chef du gouvernement de la gauche.
20 juillet. — Les troupes loyales sont mobilisées pour faire face à l'invasion fasciste.
21 juillet. — Des combats sanglants éclatent à la Lina, dans le sud et à St-Sébastien, dans le nord.
22 juillet. — Les troupes loyales et les troupes rebelles combattent dans le nord et le sud.
23 juillet. — Les combats se continuent à Barcelone, Madrid, St-Sébastien, la Lina.
24 juillet. — Les troupes du gouvernement recapturent St-Sébastien dans des batailles sanglantes.
25 juillet. — Les loyaux font la campagne antifasciste dans les provinces du sud.
26 juillet. — Les loyaux et les rebelles prétendent avoir remporté de nouvelles victoires dans les montagnes.
27 juillet. — Un mouvement de contre-révolution s'étend à trois provinces. Le gouvernement prétend la victoire et les insurgés attendent la rarté des vivres, prétendant que cela va leur frayer un chemin vers Madrid.
28 juillet. — La capitale espagnole a été ravitaillée et les forces du gouvernement s'apprêtent à porter un dernier coup aux rebelles. Plus de dix mille hommes et femmes armés, soutenus par des soldats réguliers et quinze avions de combat, se préparent hier soir à emporter d'assaut la ville de Saragosse.

Choses de Palestine

Ormsby-Gore donne le rapport de la commission royale d'enquête sur les affaires Palestiniennes.

DES FAITS

Londres, 29. — (P.C.—Par Roger D. Greene, de la Presse Associée) M. William Ormsby-Gore, secrétaire pour les Colonies, devait soumettre à la Chambre des Communes, aujourd'hui, les conclusions de la commission royale nommée pour enquêter sur le fonctionnement du mandat britannique en Palestine.
On a appris hier que de nouveaux actes de violence avaient été commis en Palestine et que des Arabes et des soldats anglais s'étaient battus dans Jérusalem.
En vertu de son mandat de la S. D. N., la Grande-Bretagne a la tâche difficile de protéger les Juifs et les Arabes à la fois en Palestine.
La grève générale des Arabes, qui dure depuis 101 jours, est la plus récente de toute une série de protestations faites au cours des 16 dernières années contre l'augmentation constante de l'immigration juive en Palestine.
Des chiffres officiels établissent que cette immigration juive, de 3,150 en 1914, a atteint 32,359 en 1934. Les chiffres pour 1935 ne sont pas encore complets, mais on calcule qu'ils dépasseront 60,000.

EDDIE CANTOR EN DIFFICULTÉS

Hollywood, Californie, 29. (P.C.—P. A.) — Eddie Cantor, le célèbre comédien de l'écran, a déclaré catégoriquement qu'il porterait devant les tribunaux ses doléances contre son employeur, le producteur Samuel Goldwyn.

Il se plaint de délais injustifiés pour son septième film annuel. «Depuis décembre dernier, dit-il, M. Goldwyn a eu tout le temps nécessaire de faire préparer un scénario pour mon prochain film. En mai dernier, on m'a dit de me rendre au studio pour «tourner» le film, mais lorsque j'arrivai en juin, il n'y avait rien de prêt. A l'heure actuelle la même situation existe. Mon prochain mouvement sera probablement de mettre l'affaire entre les mains de mes avocats».

CINQ CENTS PERSONNES ASSIEGEANT UNE MAISON
New-York, 29. — Quinze policiers ont dû contenir une foule de 500 personnes, dans le Queens, pendant qu'un huisserie, aidé de trois assistants, faisait le siège d'une maison barricadée avec des sacs de sable et du fil barbelé, afin d'empêcher un ordre d'éviction contre l'ancienne propriétaire de la maison.

Les huisseries parvinrent finalement à faire évacuer les lieux et à transporter les meubles dans la rue pour découvrir que les meubles avaient, à mesure qu'on les sortait, été placés dans un autre appartement de la maison. La bataille se termina par une partie nulle.

Winnipeg, 29. — (P.C.) — La possibilité d'une partie nulle dans la lutte engagée pour obtenir le contrôle de la Législature manitobaine semblait se dessiner hier soir, tandis que les officiers-rapporteurs et des calculateurs experts continuaient de compiler les résultats de l'élection générale d'avant-hier.

Après avoir été durant quatorze années au pouvoir, le premier ministre John Bracken, leader du parti libéral-progressiste, a vu les conservateurs et les candidats du Crédit Social capturer neuf sièges auparavant détenus par ses partisans. Hier soir, son parti était assuré de 18 sièges sur les 55 que compte la législature.

(Suite à la page 9, 5e col.)

LE CLERGE MISSIONNAIRE EN CONGRES A ROME

Cité du Vatican, 29. — (P.C.—Havas) L'Union internationale du clergé missionnaire s'est réunie le 13 novembre à Rome. Vingt-deux nations, y compris le Canada et les Etats-Unis, y seront représentées. M. Henri Garroteggi, P.S.S., supérieur du Collège canadien à Rome, représentera le Dominion.

DANS WESTMOUNT

Montreal, 29. (P.C.) — M. William Ross Bullock, courtier en assurances, a été choisi hier soir comme candidat de l'Union Nationale dans la division de Westmount.

AVEC \$10,000, ON ACHETE DE TOUT MEME UN VRAI FANTOME!

New-York, 29. — Un ancien logement, actuellement inoccupé, sauf par un fantôme qui erre la nuit comme une âme en peine à travers la demeure désolée, a été offert à Joseph Dunninger, chef du Conseil universel des recherches psychiques.

Il y a deux semaines, Dunninger, dans une lettre publiée par le New York Times, se disait prêt à payer dix mille dollars, affirmant que personne ne pouvait indiquer une maison hantée située dans New-York ou les alentours.

Or, il vient de recevoir une lettre d'un nommé H. S. Pretty lui disant qu'il avait vécu huit années dans une maison où se trouvait un fantôme. Un soir, alors qu'il se trouvait au premier plancher de la demeure, il vit une femme glisser silencieusement sur le tapis et disparaître dans le mur à son approche. Un autre jour, alors que Pretty se trouvait avec son fils et un ami de celui-ci, l'aperçut tout au centre de la cuisine une femme de sa taille, vêtue de blanc, qui brillait d'une étrange lueur. Elle se tint dix secondes devant les trois personnes épouvantées, puis disparut.

Malgré ces déclarations, Dunninger est toujours sceptique.

Luttant désespérément contre les rebelles, le gouvernement ordonne la confiscation des biens religieux, la mobilisation des classes de conscrits de 1914 à 1915, et affecte des crédits de 40,000,000 de pesetas pour faire face à ses dépenses urgentes. — Les forces loyales et les rebelles sont engagés dans une lutte à finir, dans le sud. — Le gouvernement affirme que la position des rebelles devient intenable. — La lutte des rouges contre le fascisme.

DES RAPPORTS CONTRADICTOIRES

Madrid, 29. (P.C.—Par Georges Le Lorrain, droits réservés par l'Agence Havas) — Tandis que ses troupes s'attaquent à Oviédo et se préparent à lancer un assaut général contre Saragosse, hier soir, le gouvernement espagnol a rallié ses forces pour porter un coup mortel à la révolte en ordonnant la mobilisation immédiate des classes de conscrits de 1914 et 1915 dans plusieurs provinces.

Il a aussi ordonné la confiscation de tous les édifices appartenant aux ordres religieux d'ici à cinq jours, et il a affecté deux crédits au total de 40,000,000 pesetas (environ \$5,480,000) comme fonds d'urgence pour faire face aux nouvelles obligations.

Une armée de mineurs des Asturies, après avoir cerné Oviédo sous le commandement du général Gonzales Pena, ont pris d'assaut cette ville du nord, a annoncé le gouvernement.

Les rapports qui parviennent du sud et de la zone méditerranéenne mandent que les forces loyales et les insurgés sont engagés dans une lutte à finir.

Le ministère de l'Intérieur a déclaré que les troupes loyales du général Mija se rapprochent de Cordoba dans le sud-ouest. On prédit aussi la défaite ou la reddition immédiate du général Quiroga de Llano à Seville. Le gouvernement prétend que sa position devient de plus en plus intenable, étant donné que les gauches dans les villes voisines se rallient aux troupes loyales.

L'une des quelques notes décourageantes d'hier a été le démenti donné à la nouvelle d'avant-hier annonçant que la forteresse d'Alcazar, dans Tolédo, avait été enlevée aux rebelles.

On ignore encore ici les progrès accomplis par les rebelles dans leur

CONTRÔLE SARAGOSSE

Barcelone, 29. — (P.C.—Havas) — Plus de dix mille hommes et femmes, soutenus par des réguliers (Suite à la page 9, 6e col.)

LA MERCI DE SES CAMARADES

St-Louis, 29. — (Spécial) — Crampton a l'espoir que peut-être il vivra encore après trois ans passés avec du sang emprunté dans les veines. James Hedley cherchait un donneur de sang qui lui permettrait de subir sa 52e transfusion.

Les médecins à l'hôpital Barnes, étudiant ce cas particulier et tentent de guérir leur patient courageux d'une maladie appelée anémie aplasique. Ils continueront tant que Hedley pourra trouver assez de donneurs de sang pour le garder en vie.

Hedley a déjà «emprunté» le sang de 32 personnes dont 25 sont des compagnons de travail à une laiterie où il continue de travailler depuis

INCIDENT A LA FRONTIERE HONGROISE

Budapest, Hongrie, 29. — (P.C.—Havas) — Un nouvel incident de frontière vient de surgir entre la Hongrie et la Roumanie. Un garde-frontière roumain a, en effet, tué d'un coup de feu un soldat hongrois. Celui-ci aurait tenté de pénétrer en Roumanie à Battanya.

HOTEL MONTCALEM

Chambre avec vue courtoise, \$100, avec douche, \$125, avec bain, \$150. Repas à la carte et à l'heure. Téléphone 2-1181. 161 rue Saint-Jacques — Tel: 2-1181

qu'il a refusé à se remettre d'une grave attaque il y a plusieurs mois. Quelques-uns ont donné leur sang deux ou trois fois.

DECLARATION DE M. BOUCHARD

Granby, Qué., 29. — (P.C.) — La commission royale qui enquêtera sur l'ancienne administration assurera une enquête plus vaste que n'importe quelle enquête qui pourrait faire le comité des comptes publics, ainsi que le veut l'opposition» a déclaré hier soir le ministre M. D. Bouchard, ministre des Affaires Municipales, au cours d'une assemblée politique.

Constant l'attitude de M. Maurice Duplessis, leader de l'Union nationale, qui s'oppose à ce qu'une commission royale soit nommée. M. Bouchard suggère que cette commission devrait enquêter sur les con-

VERSION DE LA COMPAGNIE

Des dommages pour environ \$90,000 auraient été causés, hier soir, aux usines de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper Co. à Limoulin, lorsque dix des douze moteurs des meules ont été brûlés par un court-circuit, avons-nous appris de la part des hommes de la brigade des incendies. D'autre part, M. G.-H. Bridge, secrétaire de la compagnie, nous a déclaré ce qui suit: «Quelques moteurs du département des meules ont été brûlés par un court-circuit occasionné par la foudre. Nous ne pouvons dire pour le moment le montant des dégâts».

A 10 heures 30 hier soir, au début de l'orage qui s'est abattu sur Québec, les pompiers de la brigade des incendies étaient appelés aux usines. A leur arrivée, les flammes jaillissaient et couraient entre les moteurs et les meules qui servent à broyer le bois pour le réduire en pâte. Un court-circuit s'était produit dans un des moteurs et avait allumé le feu. En un rien de temps, dix des douze moteurs étaient brûlés. Les pompiers réussirent à maîtriser les flammes. Vers 11 heures 15, le courant était revenu, les ingénieurs pouvaient faire crier les aérénas du moulin et appeler les électriciens. A minuit, avons-nous appris, toutes les machines étaient

EXPLOSION DE REMORQUEUR

Au plus fort de l'orage électrique d'hier soir, la foudre est tombée sur un remorqueur accosté à un quai de l'Anglo Pulp, à Saint-Gregoire, et y a allumé un incendie qui faisait rage encore à 2 heures, ce matin. Les employés de la compagnie n'ont pas pu s'approcher du navire par crainte d'une explosion. Sur le quai se trouvaient plusieurs caisses de gazoline et l'on craignait que le feu ne s'y communiquât et

(Suite à la page 9, 4e col.)

L'enquête se corse

Un témoin parle de la part jouée par le sénateur Webster dans l'achat de certaines actions.

\$595,000

Montreal, 29. — (P.C.) — L'argent emprunté de l'Imperial Trust pour l'achat des parts de contrôle de la P.-P. Weaver Coal Company a été probablement fourni par le sénateur Louis-C. Webster ou l'une de ses institutions bancaires affiliées, sous la garantie du sénateur. C'est ce qu'a prétendu hier à l'enquête royale Charles-M. Barnett, financier de New-York.

M. Barnett déclara qu'il avait acheté les parts de contrôle de la Weaver Company en 1932. Pour faire cet achat, dit le témoin, l'emprunt de l'Imperial Trust la somme de \$595,000 par montants variés. Les chèques représentant ce montant ont été faits à son ordre, dit-il, mais à part le fait qu'ils venaient de la Banque de Montreal ou de la Banque Royale il ne pouvait dire par qui ils étaient tirés.

M. Barnett déclara qu'il fut d'abord intéressé dans ce placement par William Q. Stobo, vice-président de la Canadian Import and Export Co. et président de la St-Lawrence Stevedoring Company. Il vint à Montreal et conclut un accord avec Lovell G. Mickie, président de la Weaver pour l'acquisition des parts.

«Lorsque j'eus atteint la limite de crédit à la banque, j'ai déposé des fonds additionnels, j'aurais le temps de le dire, j'étais à court de fonds et je devais faire des emprunts temporaires».

Cet argent supplémentaire fut toujours emprunté de l'Imperial Trust ou du Royal Trust. La seule forme de garantie qui fournissait était son billet personnel.

PAS D'ENVOIES ENTRE LE CANADA ET LONDRES

Ottawa, 29. — (Serv. spéc. de L'E.) — Les envoies d'express de l'Atlantique Nord entre le Royaume-Uni, Terre-Neuve et le Canada, n'auront probablement pas lieu cette année. La course aux armements outre-mer serait l'une des raisons. A une sous-conférence impériale tenue ici en décembre dernier on avait décidé de tenir ces envoies en avril entre Shediac, Moncton ou St-Jean, N.-B., Gander, Lake Terre-Neuve et le Royaume-Uni. Mais l'Imperial Airways n'a pas maintenu assez d'avions pour maintenir son service régulier et tenir les épreuves à cause du programme de défense en Grande-Bretagne. En effet les manufactures doivent construire une grande quantité d'avions pour le gouvernement et la construction des avions civils est en conséquence retardée.

60 torpilleurs se sont enrôlés dans la milice du gouvernement et quelques-uns ont déjà partis pour la région des montagnes.

LES GARÇONS NE VEULENT PLUS DE POURBOIRES!

Bordeaux, France, 29. — (P.C.—Par George Hamblin, de la Presse Canadienne) Dans tous les hôtels, cafés et restaurants de Bordeaux les garçons de table ont déclaré la grève hier, parce qu'ils ne veulent pas de pourboires.

Dans l'hôtel où ce câblogramme est rédigé, il ne reste qu'une seule servante, parente du propriétaire. Tous les autres serviteurs obéissent à l'ordre de grève donné par de jeunes hommes coiffés d'un bonnet bleu et portant une bande rouge au bras, ont quitté l'établissement il y a une demi-heure.

Les restaurateurs ont cédé le tablier des garçons tandis que madame fait la cuisine. Les petits cafés ou monsieur sert les clients et ou madame trône derrière la caisse sont les seuls établissements à faire des affaires comme à l'ordinaire.

Bannières au vent, les grévistes ont paré dans les rues hier après-midi, mais aucun incident regrettable n'est survenu.

Le trouble actuel résulte d'un accord relatif aux salaires récemment conclu entre les propriétaires d'hôtels et restaurants de Bordeaux et leurs employés. D'après une déclaration du comité des grévistes les patrons refusent de donner effet à la nouvelle échelle de salaires tant que la mesure législative prohibant les pourboires ne sera pas mise en vigueur. Les grévistes veulent que la nouvelle échelle de salaires prenne effet immédiatement, et ils ont formulé une déclaration qui devrait être écrite en lettres d'or: «Les employés d'hôtels de cafés et de restaurants ne veulent plus être rémunérés par des pourboires. Cette méthode de paiement est trop incertaine et elle est un affront à la dignité professionnelle. Comme compensation, nous réclamons des salaires fixes ou un minimum garanti qui permettra à nos membres de faire face aux exigences de la vie. Nous lutterons avec calme et dignité pour faire reconnaître ces demandes légitimes».

LES CROIX DE FEU

Paris, 29. — (P.C.—P.A.) — La police a porté un nouveau coup hier soir, aux adversaires du gouvernement de gauche du premier ministre Blum.

Opérant dans le secret le plus absolu, la police entreprit une série de descentes dans les quartiers généraux des ligues «fascistes» dissoutes et les bureaux des groupes de la droite.

Des officiers ont annoncé qu'ils enquêtaient autour de la rumeur que ces ligues étaient en train de se reorganiser. Et que plusieurs perquisitions — avaient été faites dans l'après-midi et l'après-veille, par la police judiciaire. Les escouades policières opérèrent d'abord contre le comité de ralliement antisoviétique.

Apparemment toutefois la police n'a pas visité les quartiers généraux du parti social français qui a remplacé les Croix de Feu.

Néanmoins les députés à la Chambre française ont déclaré que ces descentes avaient été provoquées par des protestations de la gauche contre une recrudescence d'activité de la part des Croix de Feu.

Une voie administrative par des paysans à M. Renaud-Jean, député communiste français quand il vint à Paris, a été adressée. Le public pressé Rouen demanda d'arrêter la colère des gauches.

Les mandats de perquisition, accusant des individus d'avoir «provoqué du désordre dans les rues publiques», sont le résultat direct des démonstrations faites sur les Champs-Élysées le 14 juillet, fête de la Bastille.

AU BAGNE POUR LA VIE

St-Paul, 29. — (P.C.—P.A.) — Alvin Karpis et Charles Fitzgerald, deux criminels d'avoir comploté pour enlever le bressier William Hamm, fils, dans le but de lui extorquer une rançon de \$100,000, ont été condamnés au bagne à perpétuité.

Karpis est natif de Montreal.

tributions à la cause électorale s'écoulaient par M. Duplessis. Ces contributions, d'après M. Bouchard atteindraient \$150,000.

Le ministre des Affaires Municipales parla en faveur de M. Honoré Lussier, cultivateur choisi comme candidat libéral dans le comté de Sherbrooke.

MALGRE DE DURS COUPS, LE CREDIT CANADIEN EST BON

New-York, 29. — Bien que le crédit du Canada ait subi de durs coups à Londres par suite de décisions prises par l'Alberta et la Colombie-Britannique, le public anglais, prenant en considération l'ensemble de la situation, n'a pas le désir de faire faux bond à notre pays. Telle est l'impression que rapporte de la capitale anglaise M. Arthur B. Wood, président de la Sun Life Assurance Company. M. Wood est arrivé ici à bord du «Queen Mary», après un séjour de six semaines en Angleterre. Son voyage lui a permis de se rendre compte que le Canada a toujours une excellente presse dans les cercles financiers de Londres. Cependant, il n'a pas manqué de dire que la situation dans l'Ouest canadien n'est pas sans lui laisser quelques inquiétudes.

La reprise s'avère définitive en Angleterre de dire M. Wood. L'activité est considérable dans la majorité des industries, et il semble enfin que l'on soit revenu à la normale. Commentant le si mal-attendu à la vie du roi Edouard VIII, M. Wood déclare que le peuple anglais a pris la chose avec calme, imitant en cela l'exemple donné par le monarque. En Europe, la situation est bonne.

LES GARÇONS NE VEULENT PLUS DE POURBOIRES!

Bordeaux, France, 29. — (P.C.—Par George Hamblin, de la Presse Canadienne) Dans tous les hôtels, cafés et restaurants de Bordeaux les garçons de table ont déclaré la grève hier, parce qu'ils ne veulent pas de pourboires.

Dans l'hôtel où ce câblogramme est rédigé, il ne reste qu'une seule servante, parente du propriétaire. Tous les autres serviteurs obéissent à l'ordre de grève donné par de jeunes hommes coiffés d'un bonnet bleu et portant une bande rouge au bras, ont quitté l'établissement il y a une demi-heure.

Les restaurateurs ont cédé le tablier des garçons tandis que madame fait la cuisine. Les petits cafés ou monsieur sert les clients et ou madame trône derrière la caisse sont les seuls établissements à faire des affaires comme à l'ordinaire.

Bannières au vent, les grévistes ont paré dans les rues hier après-midi, mais aucun incident regrettable n'est survenu.

Le trouble actuel résulte d'un accord relatif aux salaires récemment conclu entre les propriétaires d'hôtels et restaurants de Bordeaux et leurs employés. D'après une déclaration du comité des grévistes les patrons refusent de donner effet à la nouvelle échelle de salaires tant que la mesure législative prohibant les pourboires ne sera pas mise en vigueur. Les grévistes veulent que la nouvelle échelle de salaires prenne effet immédiatement, et ils ont formulé une déclaration qui devrait être écrite en lettres d'or: «Les employés d'hôtels de cafés et de restaurants ne veulent plus être rémunérés par des pourboires. Cette méthode de paiement est trop incertaine et elle est un affront à la dignité professionnelle. Comme compensation, nous réclamons des salaires fixes ou un minimum garanti qui permettra à nos membres de faire face aux exigences de la vie. Nous lutterons avec calme et dignité pour faire reconnaître ces demandes légitimes».

LES CROIX DE FEU

Paris, 29. — (P.C.—P.A.) — La police a porté un nouveau coup hier soir, aux adversaires du gouvernement de gauche du premier ministre Blum.

Opérant dans le secret le plus absolu, la police entreprit une série de descentes dans les quartiers généraux des ligues «fascistes» dissoutes et les bureaux des groupes de la droite.

Des officiers ont annoncé qu'ils enquêtaient autour de la rumeur que ces ligues étaient en train de se reorganiser. Et que plusieurs perquisitions — avaient été faites dans l'après-midi et l'après-veille, par la police judiciaire. Les escouades policières opérèrent d'abord contre le comité de ralliement antisoviétique.

Apparemment toutefois la police n'a pas visité les quartiers généraux du parti social français qui a remplacé les Croix de Feu.

Néanmoins les députés à la Chambre française ont déclaré que ces descentes avaient été provoquées par des protestations de la gauche contre une recrudescence d'activité de la part des Croix de Feu.

Une voie administrative par des paysans à M. Renaud-Jean, député communiste français quand il vint à Paris, a été adressée. Le public pressé Rouen demanda d'arrêter la colère des gauches.

Les mandats de perquisition, accusant des individus d'avoir «provoqué du désordre dans les rues publiques», sont le résultat direct des démonstrations faites sur les Champs-Élysées le 14 juillet, fête de la Bastille.

AU BAGNE POUR LA VIE

St-Paul, 29. — (P.C.—P.A.) — Alvin Karpis et Charles Fitzgerald, deux criminels d'avoir comploté pour enlever le bressier William Hamm, fils, dans le but de lui extorquer une rançon de \$100,000, ont été condamnés au bagne à perpétuité.

Karpis est natif de Montreal.

tributions à la cause électorale s'écoulaient par M. Duplessis. Ces contributions, d'après M. Bouchard atteindraient \$150,000.

Le ministre des Affaires Municipales parla en faveur de M. Honoré Lussier, cultivateur choisi comme candidat libéral dans le comté de Sherbrooke.

MALGRE DE DURS COUPS, LE CREDIT CANADIEN EST BON

New-York, 29. — Bien que le crédit du Canada ait subi de durs coups à Londres par suite de décisions prises par l'Alberta et la Colombie-Britannique, le public anglais, prenant en considération l'ensemble de la situation, n'a pas le désir de faire faux bond à notre pays. Telle est l'impression que rapporte de la capitale anglaise M. Arthur B. Wood, président de la Sun Life Assurance Company. M. Wood est arrivé ici à bord du «Queen Mary», après un séjour de six semaines en Angleterre. Son voyage lui a permis de se rendre compte que le Canada a toujours une excellente presse dans les cercles financiers de Londres. Cependant, il n'a pas manqué de dire que la situation dans l'Ouest canadien n'est pas sans lui laisser quelques inquiétudes.

La reprise s'avère définitive en Angleterre de dire M. Wood. L'activité est considérable dans la majorité des industries, et il semble enfin que l'on soit revenu à la normale. Commentant le si mal-attendu à la vie du roi Edouard VIII, M. Wood déclare que le peuple anglais a pris la chose avec calme, imitant en cela l'exemple donné par le monarque. En Europe, la situation est bonne.

UN FANTÔME qui volait

Un jeune homme admet avoir commis plus de 200 vols. — «Le fantôme de Nassau»

Minnola, Ill., 29. — (Spécial) — Fred L. Boelsen, âgé de 21 ans, arrêté hier dans une automobile volée, a admis plus tard qu'il était le «fantôme» depuis si longtemps recherché dans tout le comté de Nassau.

C'était si facile que je ne pouvais résister à la tentation, a déclaré Boelsen, qui est un sergent de police de New-York. Je vais repartir autant que possible en vous désignant les 200 maisons où j'ai volé des objets depuis janvier dernier.

Le prévenu se plaignait que muni d'une bonne instruction, il n'avait pu se trouver de l'emploi. Il avait alors décidé de se livrer au vol et au brigandage afin de se procurer de l'argent.

Je n'avais pas commis un seul acte criminel avant janvier dernier, a-t-il raconté aux policiers. J'ai commencé par m'emparer d'une automobile, mais je n'avais pas d'argent pour me servir. Une nuit, je décidai de m'introduire dans une maison et dans l'espace de quelques minutes je recueillis \$1200. Ce fut si facile que je décidai de continuer.

Le prisonnier déclara qu'il n'avait qu'un regret: c'est d'avoir contribué à la mort d'une femme tuée par un détective qui l'avait pris pour un larron en fuite et aussi de ne pas se souvenir de toutes les maisons qu'il a cambriolées.

Karpis est natif de Montreal.

tributions à la cause électorale s'écoulaient par M. Duplessis. Ces contributions, d'après M. Bouchard atteindraient \$150,000.

Le ministre des Affaires Municipales parla en faveur de M. Honoré Lussier, cultivateur choisi comme candidat libéral dans le comté de Sherbrooke.

MALGRE DE DURS COUPS, LE CREDIT CANADIEN EST BON

New-York, 29. — Bien que le crédit du Canada ait subi de durs coups à Londres par suite de décisions prises par l'Alberta et la Colombie-Britannique, le public anglais, prenant en considération l'ensemble de la situation, n'a pas le désir de faire faux bond à notre pays. Telle est l'impression que rapporte de la capitale anglaise M. Arthur B. Wood, président de la Sun Life Assurance Company. M. Wood est arrivé ici à bord du «Queen Mary», après un séjour de six semaines en Angleterre. Son voyage lui a permis de se rendre compte que le Canada a toujours une excellente presse dans les cercles financiers de Londres. Cependant, il n'a pas manqué de dire que la situation dans l'Ouest canadien n'est pas sans lui laisser quelques inquiétudes.

La reprise s'avère définitive en Angleterre de dire M. Wood. L'activité est considérable dans la majorité des industries, et il semble enfin que l'on soit revenu à la normale. Commentant le si mal-attendu à la vie du roi Edouard VIII, M. Wood déclare que le peuple anglais a pris la chose avec calme, imitant en cela l'exemple donné par le monarque. En Europe, la situation est bonne.

ACCUSATION DE MEURTRE CONTRE UN GARÇONNET

Londres, 29. — Un garçon de 16 ans dont le nom n'a pas été divulgué, a comparu en Cour, ici, sous une accusation de meurtre qui fut réduite à celle d'homicide involontaire. Le garçonnet tua le gardien d'une exposition au cours d'une tentative de vol, se servant d'un revolver à balles molles. La blessure, a dit un médecin, n'aurait pas été mortelle si la balle n'avait frappé un os de la colonne vertébrale.

Les résultats ne sont pas définitifs

CE QU'IL EN COUTE D'ÊTRE TROP GRAND

Alton, Ill., 29. — (P.C.) — Robert Wadlow, âgé de dix-huit ans, l'homme le plus grand du monde, s'est assis hier devant un éventail électrique et s'est amèrement plaint de la chaleur. Il refuse de s'éloigner de l'éventail sauf pour aller se baigner. Pour être plus à son aise, il se débarrasse de ses souliers, valant \$86, et «jaugrant» 39.

Robert mesure huit pieds et cinq pouces. Il pèse 425 livres. Son père, sa mère et ses frères et sœurs sont d'une stature normale.

Cas étrange de meurtre

Les policiers trouvent Mme Patrick Doolan morte dans son lit et son fils gravement blessé.

Montreal, 29. — (P.C.) — La police a trouvé le cadavre de Mme Patrick Doolan dans sa résidence de la rue des Érables, de même que son fils, âgé de 20 ans, gravement blessé. M. Doolan lui-même, ancien chef de pompier de district à Montreal, était assis dans une chaise souffrant d'une blessure au bras gauche.

Le fils, Patrick, transporté à l'hôpital, est, a-t-on dit, dans un état critique, souffrant d'une fracture de crâne et de perte considérable de

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Services de nouvelles :

La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.), l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants :

J.-B. Rathbone, Montréal, et Toronto, Ont.
Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago.
Boston, Philadelphie, Detroit, Seattle et San Francisco
The Coughlin Corporation, Limited,
London, W. C. 2, Angleterre.

QUÉBEC, 29 JUILLET 1936

BILLET DU MATIN

ANESTHÉSIE

Il y a celle produite par certains orateurs politiques : c'est la mieux connue de ce temps-ci. Le reporter en sait quelque chose, lui qui doit en aspirer de force les effluves opiacés plusieurs fois la semaine. Et cette autre provoquée par la ritournelle du "crooner" américain. Il y a enfin la vraie, celle dont, paraît-il, font usage les médecins d'aujourd'hui pour scruter les reins et les cœurs malades.

Je veux aujourd'hui vous mettre en garde. Méfiez-vous. A votre prochaine visite chez votre chirurgien ou votre dentiste, scrutez bien les coins sombres de son bureau. Si vous y découvrez un individu à la haute stature, à la carrure puissante, aux mains larges comme des poies à friser et épaisses comme des oreillers, mettez-vous !

Au moment où vous vous y attendez le moins, vous recevrez peut-être au menton un de ces "suints" qui vous enverra pour quelques heures rêver dans les étoiles !

Qu'est-ce à dire ? Quelles sont ces manières ?

Voilà : il paraît que c'est le dernier mot en anesthésie. C'est l'infaillible moyen, me dit-on, qu'on trouve chez les escarpes, dernier cri pour endormir un patient ne pouvant supporter le chloroforme ou l'éther. Il paraît que sous l'effet de ce "knock-out" médical, un quidam peut se faire enlever les quatre membres sans crier "hop" !

L'embellissement des cliniques se ressentira de la découverte, plus de tables, de chaises en métal dur, aux angles abrupts contre lesquels pourrait buter la victime au moment de l'application savante de la masse charnue de l'exécutant. Non. Rien que du capitonnage et surtout, en place propice, un moelleux canapé sur lequel tombera mollement notre homme anesthésié par l'ancien champion-bourreur à l'emploi du chirurgien.

Les étudiants en médecine et en art dentaire pourvus d'une musculature imposante pourront opérer eux-mêmes. Les universités d'ailleurs pourraient affilier le Madison Square Garden ou autre institution semblable afin de permettre à leurs élèves de prendre des leçons.

Sans pousser l'expérience jusqu'à l'ablation d'un ou deux membres, vous pourriez peut-être, à votre prochaine crise d'appendicite, essayer la méthode. Comme le dit Francis de Croisset, nous ne risquons au plus qu'un mal au menton pendant une quinzaine de jours...

SILEX

PETITES NOTES

FLAUBERT ET BARBEY

Le milieu littéraire est plein de braves gens qui passent leur temps à s'écouter, à se tourner le dos, à se refuser la main et à répandre les uns sur les autres, par la parole et par la plume, des propos d'une injustice et d'une malveillance énormes. Ils ont tout pour s'entendre et ils se détestent au point que, si on les assurait de l'impunité, ils s'assassinaient sans le moindre remords.

Le modèle de ces inimitiés pueriles que ne justifie rien de sérieux nous est fourni par Flaubert et Barbey d'Aurevilly. Ces deux grands bonhommes ne pouvaient pas se voir en peinture.

Dans les "Cahiers aurevilliens", dont le troisième numéro vient de paraître et dont il faut louer la présentation soignée, René Dumesnil nous dit pourquoi Flaubert n'aimait point Barbey : c'est parce que la critique du "Pays" avait traité Bouilhet de "clair de lune de clair de lune", mais il ne nous dit pas pourquoi Barbey n'aimait point Flaubert et pourquoi la sévérité jusqu'à lui consentir de lui donner un conseil.

Pour Barbey, il est probable que Flaubert incarnait toute l'horreur du siècle : le matérialisme, l'athéisme, peut-être même le républicanisme et la démocratie, est-ce qu'on sait ? Cependant, quand le maître de Croisset lui mort le "comédien", par un de ses grandes copistes dont il avait le secret, s'empresse de lui rendre hommage en le rangeant parmi les "bons morts" dont les "chacals" devaient les restes "on publiait" "Bouvard et Pécuchet", maître en état d'innocence.

Si Flaubert était un "lion mort", pourquoi donc l'avoir traité de mort au-dessous de la vermine ?

Barbey était de ceux pour qui la grandeur ne s'atteint que dans l'abandon de la mort ; mais la raison profonde de son tristesse à l'égard de Flaubert est que l'homme de lettres pour le polémiste en particulier, le plus facile affirmation de soi-même consiste à nier violemment autrui et à renouer ainsi l'amateur de combats de cirque qui veille au cœur du lecteur.

André BILLY

M. GODBOUT ET LES TRAVAILLEURS

(Suite de la dernière page)
messa en revue les principales mesures comprises dans le programme de son parti : prime sur la production du fromage et du beurre en hiver, octroi de 100 acres à chaque famille nombreuse. Il promit aux électeurs de Pontiac que la commission royale sera nommée, fera enquête complète sur l'administration de la province et que le parti libéral pourra tenir la tête haute en face de toute accusation que les adversaires pourraient formuler.

"Peut-être, dit-il, que quelques-uns des membres de l'opposition qui crient le plus fort aujourd'hui

POUR LES TRAVAILLEURS

Le travail chez les imprimeurs

On est présentement à étudier de nouvelles conditions de travail et un nouveau barème de salaires pour les zones 2 et 3. — L'utilité du comité de sécurité dans les usines.

LES ASSEMBLÉES

La Fédération catholique et nationale de l'imprimerie écrit sous peu à l'Association des hebdomadaires ruraux pour lui demander d'être représentée à la réunion qui se tiendra au ministère du Travail dans quelques temps. Cette décision a été prise vendredi dernier à une séance des membres de la Fédération parce qu'ils considèrent comme très importante la nouvelle réglementation du travail que l'on veut faire adopter. Cette réunion sera convoquée spécialement dans le but d'établir de nouvelles conditions de travail et un nouveau barème de salaires pour les imprimeurs employés dans les établissements situés dans la zone 2 et 3 de la juridiction territoriale du contrat collectif de cette industrie.

Lors des dernières négociations de ce contrat, au ministère du Travail, les hebdomadaires ruraux avaient obtenu du ministère d'être exemptés des dispositions de la convention jusqu'au mois de septembre, assurant que d'ici cette date, ils étudieraient un projet adaptable à leur situation financière.

Voici la clause stipulée dans le contrat de travail à cet effet :

"Nonobstant toute autre disposition de la présente convention, les établissements d'imprimerie possédant et imprimant un journal hebdomadaire ou bi-hebdomadaire et situés dans les limites des zones 2 et 3 de la juridiction territoriale indiquée à l'article 11, sont exemptés des dispositions du présent arrêté, jusqu'au 1er septembre 1936. Si, à cette date, lesdits établissements ne présentent au ministère du Travail aucune convention collective susceptible d'être rendue obligatoire en vertu de la loi 24, Geo. V, chapitre 56, amendé par la loi 25-26, Geo. V, chapitre 64, les parties à la présente convention collective de travail pourront présenter un amendement en vue de radier le présent paragraphe."

La juridiction territoriale de la zone 2 comprend les municipalités suivantes et un rayon de 2 milles de leurs limites : Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Valleyfield, Joliette, Granby, St-Jean d'Illé, St-Jérôme. La zone 3 comprend toute la juridiction territoriale, à l'exception des zones 1 et 2.

L'Association des hebdomadaires ruraux tient son congrès cet été. Il est possible que le projet soit pré-

paré à son congrès avant de le soumettre au ministère. On ne sait pas encore quelle attitude prendra l'Association à ce sujet.

COMITÉ DE SÉCURITÉ

On ne peut mettre en doute l'utilité considérable du comité de sécurité à l'usine et le comité est essentiellement une partie essentielle de la campagne préventive dans l'industrie. Toutefois, il semble quelque peu que la majorité des comités de sécurité limitent leurs activités à étudier les causes mécaniques des accidents, et ne prennent pas assez en considération la nécessité d'étudier les habitudes de travail de l'individu. Le facteur humain est responsable de plus de 80% des accidents du travail, et ceci est dû en grande partie aux méthodes de travail dangereuses adoptées à la suite d'un apprentissage mal dirigé.

Pour atteindre son maximum d'efficacité, le comité de sécurité devrait s'ingénier à étudier les meilleures méthodes de travail à employer dans les diverses opérations accomplies à l'usine. Il fera alors suivre aux individus un entraînement visant à leur faire acquiescer de meilleures habitudes. Ceci est toutefois une tâche de longue haleine, car il est plus difficile de déraciner de vieilles habitudes que d'en créer de nouvelles. Le début au travail. Les membres du comité de sécurité doivent établir un plan d'éducation par lequel le nouvel employé sera conduit à travers tous les locaux de l'usine, afin qu'il se familiarise avec les dangers qui sont inhérents à son travail. Les règlements de sécurité en vigueur dans l'établissement, et enfin, le confier au contremaître qui surveillera personnellement son travail, afin qu'il accomplisse selon les préceptes de la prudence.

ASSEMBLÉES CE SOIR

Boulevard Charest :
— Fraternité Unie des charpentiers menuisiers, local 730.
Au Secrétariat :
— Union Nationale Catholique des Plâtriers.
— Union Protectrice des travailleurs du chaussure, section des monteurs et des tailleurs.

Sur la scène politique

(Suite de la page 3)

DANS KAMOURASKA

M. René Chalouit, candidat de l'Union Nationale dans Kamouraska, tiendra une assemblée, dimanche soir, à Kamouraska même. Il sera accompagné de M. le Dr Philippe Hamel.

DANS L'ASSOMPTION

M. Walter Reed, ancien député de l'Assomption, qui a été défait, l'autre soir, sera de nouveau candidat libéral, le 17 août. Il aura comme adversaire M. Adhémar Raynault, échec de Montréal, qui se présente pour l'Union Nationale.

M. PIERRE GAGNON

M. Pierre Gagnon, député sortant de charge dans Kamouraska, nous a communiqué, hier, l'itinéraire qu'il suivra dans la présente campagne électorale. M. Gagnon comptera, sa campagne, dimanche prochain pour la continuer jusqu'au dimanche 16 août. Voici la liste des assemblées :

St-Anne, dimanche, 2 août, à 2 heures 30 p.m.
St-Alexandre, lundi, 3 août, à 2 heures p.m.
St-Joseph, mardi, 4 août, à 2 heures p.m.
Portage, mercredi, 5 août, à 7 heures p.m.
St-Bruno, vendredi, 7 août, à 2 heures p.m.
Rivière-Manie, vendredi, 7 août, à 7 heures p.m.
St-Onésime, samedi, 8 août, à 2 heures p.m.
St-Germain, samedi, 8 août, à 6 heures 30 p.m.
St-Hélène, dimanche, 9 août, à 11 heures a.m.
Kamouraska, dimanche, 9 août, à 2 heures 30 p.m.
St-Pascal, lundi, 10 août, à 2 heures p.m.
St-Denis, mardi, 11 août, à 2 heures p.m.
St-André, mardi, 11 août, à 7 heures p.m.
St-Alexandre, jeudi, 13 août, à 2 heures p.m.
Mont-Carmel, vendredi, 14 août, à 2 heures p.m.
St-Philippe, vendredi, 14 août, à 7 heures p.m.
St-Eléuthère, samedi, 15 août, à 2 heures p.m.
St-Facôme, dimanche, 16 août, à 11 heures a.m.
Rivière-Ouelle, dimanche, 16 août, à 3 heures p.m.

DANS LA BEAUCÉ

Voici l'itinéraire des assemblées de M. Joseph Paquet, candidat libéral dans la Beauce :
Mercredi, 29 juillet, à 7 heures p.m., St-Pierre de Broughton, à l'église.
Jeudi, 30 juillet, à 7 heures p.m., Station de Leeds (Broughton Station).
Vendredi, 31 juillet, à 7 heures p.m., St-Séverin.
Samedi, 1er août, à 7 heures p.m., Beauce Jonction.
Dimanche, 2 août, après la messe, St-Ephrem.
Dimanche, 2 août, à 2 heures p.m., St-Victor.

M. ALBERIC NOREAU

M. Alberic Noréau, ancien échec, a déclaré hier qu'il n'a jamais eu l'intention de se présenter dans Québec-Est, contre M. Oscar Drouin.

M. JOSEPH DENIS

L'Association Ouvrière Nationale nous fait parvenir une lettre dans laquelle son président, M. Joseph Denis, déclare qu'il ne sera pas candidat aux élections du 17 août.

ne seront pas si sûrs d'eux-mêmes lorsqu'ils seront appelés à témoigner devant l'enquête.

Les autres orateurs de la soirée ont été l'honorable M. Frank Connors, ministre sans portefeuille, M. L. W. McDonald, député de Pontiac à Ottawa, S. Dixon, avocat de Montréal, Alexis Caron, ancien député de Hull, et Alphonse Fournier, député de Hull à Ottawa.

L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques

CARACTÈRES ET OBJET DE L'ÉCOLE

L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, fondée en 1920 sous la direction de M. Edouard Montpetit, entouré d'un groupe de professeurs que désignent tout particulièrement pour collaborer à l'œuvre naissante leur application au travail et des aptitudes spéciales, et auxquels sont venus s'ajouter depuis des éléments plus jeunes spécialement formés en vue de l'enseignement que l'on attend d'eux, a pour objet d'orienter les jeunes gens vers l'étude des grands problèmes de notre temps. Ceux-ci sont nombreux et difficiles. Leur solution demande des hommes aptes d'abord à se rendre compte de la façon dont ils se posent et à dégager les éléments de leurs données, puis qui sachent les envisager avec science et courage, et travailler avec détermination à les bien résoudre. L'Ecole s'emploie à la formation de cette élite directrice, agissante et disciplinée, capable d'appliquer à l'effort que l'on attend d'elle une intelligence active que soutiennent et animent des principes de saine morale.

Les expériences tentées par les pays étrangers sont étudiées de près, mais l'école se préoccupe surtout des problèmes canadiens et des enseignements du point de vue canadien. Elle incite ses élèves à s'y intéresser, à rechercher des solutions pratiques qui soient profitables à notre race, dans le présent et dans l'avenir. Le temps n'est plus où l'on attendait que les problèmes surgissent dangereux et pressants pour penser à y apporter des solutions que l'on ne pouvait guère qu'improviser et qui se révélaient le plus souvent coûteuses et incomplètes. Aujourd'hui plus que jamais il faut prévoir, et la jeune génération a le devoir d'étudier les questions d'ordre social, économique et politique qui peuvent se poser chez nous quand elles ne s'y posent pas déjà, et de rechercher les remèdes possibles. C'est dans ce sens que s'orientent l'action de l'école.

Pour de plus amples renseignements sur le programme, les conditions d'admission et les horaires, on peut s'adresser au directeur de l'école, 1265, rue Saint-Denis, Montréal.

HAMEL ET BORNE CHEZ LES JEUNES

(Suite de la dernière page)
Godbout, et devant la pression que les ouvriers de la division ont fait pour que je défende leurs intérêts, je n'ai pas cru devoir me récuser, car alors j'aurais semblé abandonner la cause du peuple qui lui tant à cœur de défendre et de faire triompher. "Je ne suis pas l'homme de la petite politique" continue M. Hamel, "et je ne crois pas qu'un parti doit être défendu envers et contre tout surtout quand des droits sont en jeu, et quand on a l'intention d'entendre et de faire entendre et de faire entendre les aspirations-candidats dans Saint-Sauveur, qui se sont unanimement ralliés à sa candidature, pour que l'homme des ouvriers puisse représenter les ouvriers à la législature."

M. Hamel répète ce qu'il disait à la délégation qui le priait, la semaine dernière, de briser les suffrages populaires, le mois prochain : "Je veux une lutte loyale, et honnête dit-il, et j'entends bien que l'on ne se serve pas de l'injure à mes côtés. Quand j'attaque M. Bertrand, je ne fais pas de personnalités, mais je lui reproche d'avoir obtenu des mandats du peuple sous de fausses représentations : il ne s'est jamais montré sous ses véritables convictions politiques". M. Hamel salue M. Lucien Borne, lui aussi candidat dans la présente lutte, et il dit à son auditoire, que M. Borne est "un modèle de l'homme sincère qui dans

Dimanche, 2 août, à 7 heures p.m., St-Benoît.
Lundi, 3 août, à 7 heures p.m., St-Martin.
Mardi, 4 août, à 7 heures p.m., St-Honoré de Shénley.
Mercredi, 5 août, à 7 heures p.m., St-Frédéric.
Jeudi, 6 août, à 7 heures p.m., Tring Junction.
Vendredi, 7 août, à 7 heures p.m., Sacré-Cœur de Jésus (église).
Samedi, 8 août, à 7 heures p.m., East Broughton Station.
Dimanche, 9 août, après la messe, St-Marie.
Dimanche, 9 août, à 2 heures p.m., St-Elzéar.
Dimanche, 9 août, à 7 heures p.m., Saints-Anges.
Lundi, 10 août, appel nominal à St-Joseph.
Mardi, 11 août, à 7 heures p.m., St-René.
Mercredi, 12 août, à 7 heures p.m., St-Clotilde.
Dimanche, 16 août, après la messe, Beauceville.
Dimanche, 16 août, à 2 heures p.m., St-Alfred.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE . . . \$4.00
EN VILLE 3.00
AUX ÉTATS-UNIS . . . 6.00
EN EUROPE 10.00

NOUVELLES DU PALAIS

SENTENCE SUSPENDUE

Accusé de refus de pourvoir, un jeune mari est sauvé par son épouse, qui intercède pour lui.

UNE LEÇON

Un jeune homme de cette ville, guidé par son métier, a comparu hier devant M. le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix, pour répondre à une accusation de refus de pourvoir portée par son épouse.

Dans l'avant-midi, la plaignante avait interpellé elle-même auprès du juge et de Me Bienvenue, substitut du procureur-général, pour que son mari bénéficie d'une sentence suspendue.

"Plaidiez-vous coupable ou non coupable ?" demanda le juge alors que le prévenu comparait devant lui.

— D'une manière, je suis coupable et d'une autre je ne le suis pas, dit-il.

Me Bienvenue dit alors : "D'une manière vous allez être condamné, de l'autre vous ne le serez pas". En effet, le juge Fitzpatrick lui dit que sa sentence était suspendue pour un mois et le condamna à fournir un cautionnement de \$100.00 en garantie de son observance future des devoirs matrimoniaux. "Votre femme, dit-il à l'accusé, a intercédé pour vous. Elle a prouvé par la quelle avait du cœur : à vous maintenant d'en avoir autant".

LEVIS INTENTE UNE POURSUITE

M. Raoul Giguère veut d'être poursuivi par la ville de Lévis qui lui réclame la somme de \$215.00 pour confection de trottoir en ciment vis-à-vis sa propriété à Lévis.

M. Giguère demeure maintenant à Québec et la demanderesse se base sur un règlement voté il y a dix ans, spécifiant que chaque citoyen est responsable de l'entretien des trottoirs en face de sa propriété. S'il refuse de le faire, en vertu de ces règlements la ville a le droit de faire exécuter les travaux et de les lui charger.

Une occasion de servir le peuple est toujours aux premiers rangs." M. Hamel termine ainsi : "Je ne vous dirai pas cent fois : "Je suis l'un de vous, et le vous aime", mais je vous prouverai mon estime en faisant tout ce qu'il sera en mon pouvoir de faire, pour vous trouver du travail, et du bonheur pour vos familles".

M. LUCIEN BORNE

M. Lucien Borne, dans un bref discours dit tout l'encouragement qu'il apportait à la jeunesse à ses chefs : "Je suis heureux de constater que la jeunesse se tourne plutôt vers les gens honnêtes et sincères qui savent leur exposer les situations, que vers ceux qui n'ont que les mauvais sentiments à exploiter". M. Borne invite les jeunes de Saint-Sauveur de se grouper avec les jeunes de Québec-Centre, pour que la région de Québec soit libérale au prochain parlement.

M. Ernest Moisan dit quelques mots au nom des jeunes de la division de M. Borne, et il assura que Wilfrid Hamel et Lucien Borne étaient deux futurs députés.

Tous les autres orateurs firent de beaux éloges des chefs libéraux et des candidats qui étaient leurs hôtes. Vers 11 heures l'assemblée fut levée.

La prochaine assemblée du genre des Jeunes Libéraux du District de Québec aura probablement lieu dans le comté de Québec-Ouest, où M. Charles Delagrave, N.P. est le candidat du parti libéral.

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE MARDI PROCHAIN

Deux individus auraient volé à deux reprises des pneus d'automobile à la Fleury Tire Shop Limited, la première fois pour une valeur de \$200.00 et plus tard pour \$300.

Il est comparu hier en Cour des Sessions de la Paix devant M. le juge Arthur Fitzpatrick et il a plaidé non-coupables. Leur enquête préliminaire a été fixée à mardi prochain.

ACTION AU MONTANT DE \$1,603.80

L'étude légale St-Laurent, Gagné, Devlin et Taschereau vient d'intenter une action au montant de \$1,603.80, contre M. Eugène Berthiaume, d'Outremont, journaliste, actuellement à Paris.

L'esprit à l'étranger

Le vagabond : "Des gens comme vous ne devraient pas être sur la route. Vous êtes des êtres dangereux. L'automobiliste : "Ne soyez pas ridicule ! Je n'ai pas encore fait de mal jusqu'à présent!"

— Humourist

Laux épique : "Je n'ai pas encore fait de mal jusqu'à présent!"

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

Humourist

L'ACTUALITE FEMININE

la vie continue...

L'ETERNEL FEMININ

« J'étais entrée — à l'heure fatidique — dans un salon de Thé. Infortunée devant ma tasse pleine des petits gâteaux fleuris comme des jardins, je suivais machinalement des yeux le va et vient d'une cliente cosmopolite. On ne se fit plus chez soi à Québec, l'été, me fit cette réflexion avec une philosophie paresseuse, et d'ailleurs, uniforme correct des serveuses, le patron important du maître d'hôtel me rappelaient sagement que les circonstances, peuvent changer les non les hommes... »

Deux jeunes filles, des égarées, à Québec, vinrent s'échouer à la table voisine de la mienne. Elles semblaient ardentes et tumultueuses; sans baisser d'un octave — d'un leur paraître vraiment bien offensées! — elles entreprirent de compléter le panegyrique d'une amie, commencée manifestement quelques heures plus tôt, panegyrique d'une « absente! » comme seules savent en inventer les femmes! « Elle est folle, mais... » « Elle est pas bête, mais... » chaque qu'elle était automatiquement étouffée, détruite par un détail prévenant. « Elles » étaient bien de nous, mes voisines! Je leur

souris mentalement, comme à des amies...

Après avoir soigneusement abimé le portrait de leur « sujet d'analyse », comme toute femme digne de ce nom doit le faire, « on » décida de s'en tenir là. Les regards volaient autour des tables, des réflexions s'échappaient... Mes voisines ne manquaient pas d'esprit! Quelle ingéniosité à découvrir la ridicule de chacune! Quelle habileté à extraire d'un simple geste, d'un tic innocent, toute une certitude! La femme sera donc toujours impitoyable pour une autre femme? Oisive et paresseuse, j'entendais bourdonner à mes oreilles des remarques sans indulgence... Mon thé était froid; on m'avait « chupé » mes gâteaux pour les transporter ailleurs — chez des amateurs... Mes voisines se levaient, les yeux purs, la bouche fraîche, elles n'avaient rien à se reprocher, n'est-ce pas?

Retrouvant par habitude mon philosophe favori, je m'apaisai: « C'est un vice que de ne pas avoir de défaut », disait-il. Je suivis paisiblement des yeux la sortie tapageuse de mes sœurs en Jésus-Christ et je leur donnai gravement ma bénédiction...

MARINA.

Carnet Mondain

Leurs Excellences le Gouverneur général et lady Tweedsmuir, accompagnés de leurs aides-de-camp, ont visité le Jeffrey Hale Hospital, à Québec.

L'honorable juge et madame Hogg de Toronto, passent quelques jours à Québec.

Madame Charles Dutilleul est de retour du lac des Pins, dans la région de la Côte-Nord, pendant quelques jours, l'invitée de l'honorable juge et madame Laetare Roy, à Québec.

Mademoiselle Louise Taschereau est revenue à la Malbaie après avoir fait un court séjour en ville.

M. et madame Joachim des Rivières sont de retour du lac Saint-Joseph, où ils ont passé quelques jours chez M. le docteur et madame René Turcotte.

Madame Alfred Savard, qui a passé quelques temps à Washington, où elle a été invitée de sa sœur, madame E. Leclerc, est revenue à Cap-aux-Ayres, où elle passe l'été.

Mademoiselle Marcelle Paradis passe quelque temps à Carleton Place.

M. et madame Frédéric Hecker sont revenus de la Pointe de la Rivière-du-Loup, où ils ont été, pendant quelques jours, les invités de M. et madame Paul Taschereau.

Mademoiselle Thérèse Routhier passe quelque temps à Carleton Place.

Le commandant et les officiers du H. M. S. « Dragon », de la marine royale anglaise, ont reçu, à un cocktail, de six à huit heures, lundi soir, à bord de leur frégate. Cette réception fut suivie d'une danse.

Madame J. Blais et sa jeune fille, mademoiselle Florence Blais, sont revenues d'un voyage à Montréal.

M. et madame Lucien Watters et leurs enfants, Marcel et Denise, sont revenus de Old Orchard, où ils ont passé une semaine.

M. André Jolicoeur est revenu des Éboulements, où il a passé quelque temps.

Mademoiselle Béatrice Campbell est revenue de Saint-Joseph, où elle a passé quelque temps chez l'honorable juge et madame Lucien Cannon.

Madame Angeline Beaupré est revenue de Montréal, où elle a passé quelque temps.

M. Jean Turgeon passe la semaine aux Éboulements.

M. et madame Napoleon Laine de Montréal, qui étaient en visite chez M. et madame Lucien Côté, avenue des Laurentides, ont été, à leur retour, à Montréal hier après-midi.

M. Jacques Rolland passe quelque temps à la Malbaie.

M. Louis Roy, de Montréal, passe quelque temps chez son père, M. le docteur C.-S. Roy.

M. Pierre Poliquin est retourné à Montréal après avoir fait un court séjour en ville.

Madame O. Leclerc est revenue d'Arthabaska, où elle a été l'invitée de madame Alfred Paradis.

Mesdemoiselles Raymonde, Yolande et Madeleine Bélanger, de Lauson, ainsi que mademoiselle Jeanne O'Sullivan, de Boston, ont passé quelques jours à Saint-Georges de Beauce, la semaine dernière. Elles étaient les invitées de M. et madame Robert Vézina.

M. et Mme Pierre-E. Lachance sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Anne, Marie, Andrée, Pauline, Parfait et marquée M. et Mme Pierre Lachance, grands-parents de l'enfant. Porteur, Mme J.-T. Savard, grand-mère de l'enfant.

Monsieur et madame J.-D. Houde, de Ste-Croix de Lotbinière, annoncent la naissance de leur fille, Marie, à M. Marcel Gaumond, fils de M. et madame L.-A. Gaumond, de Québec. Le mariage aura lieu, en octobre.

Mademoiselle Rose Laberge et M. et madame Lucien Léger, d'Amqui, sont partis pour une croisière au Saguenay.

M. et madame C.-A. Marchand sont partis pour Old Orchard, où ils feront un séjour d'une quinzaine.

M. et madame Leopold, Bernier font une villégiature de quelques semaines à Old Orchard.

Mademoiselle Lucie MacKay et mademoiselle Madeleine Caldwell, d'Ottawa, sont actuellement à Old Orchard.

M. le docteur et madame Maurice-F. Hudon sont en villégiature au lac des Quatorze Îles.

A ST-DAMASE DE L'ISLET

Dimanche soir (2 août), il y aura grande partie de cartes organisée par les Dames de Sainte-Anne et les demoiselles Enfant de Marie de la paroisse. Un beau programme a été préparé pour cette soirée et il y aura au moins une centaine de prix distribués aux joueurs de cartes. On profitera de l'occasion aussi pour faire les derniers tirages des objets pour lesquels on a vendu des billets au hasard qui se vendent.



Mademoiselle Madeleine Trotter est retournée à Saint-Casimir après avoir passé dix jours à Old Orchard.

Mademoiselle Loraine Tesker, de Montréal, passe quelques semaines aux Éboulements.

VOTRE CUISINE

POUDINGS

POUDING AUX DATTES, AUX FIGES OU AUX PRUNEAUX:

1-2 tasse de beurre; 1 tasse de lait; 4 figes entières cuites à la vapeur; 1-4 c. a. the de muscade; 1-4 c. a. the de sel; 2 tasses de farine; 1 tasse de sucre; 4 c. a. the de poudre à pâte; 2 œufs; 1-2 tasse de figes hachées et cuites à la vapeur.

Façon de procéder: (a) Réduisez en crème le beurre jusqu'à ce qu'il soit bien léger et ajoutez ensuite le sucre graduellement et battez bien.

(b) Ajoutez les œufs bien battus à la pâte et incorporez ensuite la moitié de la farine tamisée avec la poudre à pâte et le sel.

(c) Ajoutez le lait et ensuite le reste de la farine.

(d) Incorporez, en brassant, les figes enlignées et coupées en deux et cuites à la vapeur; et cuites à la vapeur pendant 2-2 heures dans un moule beurré recouvert. Servez avec sauce ambrée.

POUDING NID DOISEAU: 4 tasses de fruits frais ou en conserves; 1 c. a. the de poudre à pâte; 2 c. a. soupe de beurre fondu; 1-2 tasse de sucre; 1 tasse de lait; 1 c. a. the de sel; 1 tasse de farine.

Façon de procéder: (a) Mettez le fruit préparé, sucré au goût, au fond d'une terrine à pouding.

(b) Tamisez la poudre à pâte et le sel avec la farine et incorporez ensuite le lait battu avec l'œuf. Ajoutez le beurre fondu.

(c) Versez cette pâte sur les fruits et cuisez au four à 400 degrés jusqu'à ce que la pâte soit bien levée, puis baissez la température à 250 degrés et continuez à cuire pendant 45 minutes. Servez avec sauce dure ou une riche sauce aux fruits.

POUDING AUX FRUITS CUIT: LA VAPEUR: 1 tasse de sucre; 3 c. a. the de poudre à pâte; 2 tasses de farine; 1-2 c. a. the de vanille; 1 tasse de lait; 1 c. a. soupe de beurre; 1 œuf; 1-4 c. a. the de sel.

Façon de procéder: (a) Réduisez en crème le beurre et incorporez le sucre, en battant jusqu'à ce que le mélange soit léger.

(b) Incorporez l'œuf, en battant, puis ajoutez la moitié de la farine tamisée avec les ingrédients secs.

(c) Ajoutez le lait, puis l'autre moitié de la farine.

(d) Remplissez à moitié le moule beurré de ce mélange de pâte et recouvrez le tout de fruits légèrement sucrés, soit frais, soit en conserves.

(e) Remplissez le moule de pâte. Recouvrez le moule avec le reste du mélange de pâte, on peut faire usage d'un papier beurré et cuire à la vapeur, pendant 3 heures si l'on se sert d'un grand moule, pendant 1 heure si l'on se sert de moules à portions individuelles. Démoulez et servez avec une sauce riche.

M. le maire a fait remarquer que le Conseil de Commerce de Lévis avait été mal informé, qu'il n'existait aucune clause de ce genre dans le contrat entre la ville et la compagnie maritime.

M. L'échevin Leclerc dit que Lévis ne devrait pas se plaindre du fait que les ouvriers de la Chambre de Commerce de Lévis ont la préférence aux chantiers quand on sait qu'il y a la Rock City, à Lévis, le Conseil exige que cette compagnie n'emploie que des ouvriers de Lévis.

Un règlement de trafic à Lauson. M. l'échevin Roy du Conseil municipal, donnera un avis de motion pour la préparation d'un règlement de trafic dans les limites de Lauson.

On se plaint qu'à Lauson, les automobilistes font trop de vitesse particulièrement dans les rues St-Joseph et Wolfe et que la vie des personnes est en danger. On soumettra un projet de mettre à certains endroits des enseignes pour indiquer la vitesse ou les arrêts.

NOTES PERSONNELLES

Mademoiselle Marguerite Laroche, de Lévis, a passé une quinzaine chez ses parents à Saint-Joseph.

Mademoiselle Adrienne Mimault de Lévis est partie en vacances chez ses parents à Saint-Joseph.

M. Léopold Duquet de Lévis est retourné de Saint-Etienne de Lauson où il a passé une semaine chez ses parents.

Mademoiselle Marguerite Laferrrière, de Lévis, est partie à la Rivière-du-Loup invitée de M. et Mme Laferrrière.

PEU Mme Vve GEORGES THIBAUT

Nous avons appris avec un bien vif regret la mort de dame Hermine Marceau, épouse de feu Georges Thibault, marchand de Bienville, décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 74 ans. Madame Thibault était retirée à l'Hôtel-Dieu. Elle ne souffrait d'aucune maladie grave et rien

ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. Elle a succombé après quelques jours seulement de maladie.

La regrettable disparition laisse dans le deuil sa sœur, madame Arthur Landry, ainsi que deux belles-sœurs, madame Vve J. Marceau et madame G.-S. Marceau, de Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église de Bienville et les restes mortels seront inhumés au cimetière Mont-Marie.

Nous présentons à la famille en deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

OHÉZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

La cérémonie d'installation des officiers chez les Chevaliers de Colomb, à Lévis, qui devait avoir lieu lundi soir, a été remise à une date ultérieure.

NOUVELLES DE LEVIS

SON EMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE AU PATRONAGE DE LEVIS

Grâce à une température idéale, plus d'un millier d'enfants faisant partie des colonies de vacances des trois patronages: Côte d'Abraham, Lévis et Lévis, se réunissent sur le terrain de ce dernier pour saluer l'arrivée du Prince de l'Eglise.

A 830 heures, une messe solennelle fut célébrée en plein air par Mgr l'archevêque. Il était accompagné à l'autel par les RR. Pères P. Laperrière, L.-E. Tremblay, P. S. V. M. l'abbé Bruno Desrochers dirigeait la cérémonie.

Le programme de chant fut exécuté par les élèves de cette institution.

Au cours de la réception charpitée qui suivit le déjeuner le R. P. Côté, supérieur, souhaita la bienvenue à Son Eminence puis le jeune Lucien Labonté formula au nom de tous ses compagnons des vœux et des remerciements au prince de l'Eglise.

Son Eminence dans une allocution, exprima toute sa joie de se trouver au milieu de ce beau groupe d'enfants. Il les exhorta à mettre tout en œuvre pour conserver la pureté en ces jours si dangereux des vacances.

Des chants et un magnifique programme de jeu fut le programme de l'après-midi qui se termina par le Salut du Très Saint-Sacrement.

AFFAIRES MUNICIPALES A LAUSON

Plusieurs questions ont été étudiées, au cours d'une séance régulière du Conseil de Ville de Lauson, tenue à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Son Honneur le maire L.-P. L'Éclair.

Dr. Orono, Bourgeois, Wilfrid Couture, Ernest Roy, A. Pouliot, J.-N. Samson, Arthur Samson, Georges Leclerc, Roméo Samson et Willie Guay.

Les échevins ont autorisé le paiement de 80 p. c. d'un compte soumis au Conseil pour la construction du rôle d'évaluation des évaluations, MM. Alfred Lagueux, Laureat Guay, ont reçu de la balance du compte de \$656, qu'ils ont chargé à la ville, et le Conseil a autorisé le trésorier de payer une tranche de leur salaire jusqu'à concurrence de 80 p. c.

Le 20 p. c. sera payé, lorsque le rôle aura été examiné par les membres du Conseil.

Un loué à chacun des trois jumeaux.

La Majesté du Roi a fait parvenir au Conseil de Ville de Lauson, trois loués qu'il décerne aux trois jumeaux Tavaras en même temps qu'une lettre de félicitations. C'est par l'entremise du Secrétariat provincial que M. le Roi a fait parvenir cette gratification aux jeunes Tavaras.

Rapport de la Davis Shipbuilding. La Davis Shipbuilding a fait rapport au Conseil que le 24 juillet, elle avait à son emploi à son chantier de Lauson, 14 de Lauson ont la préférence aux chantiers quand on sait qu'il y a la Rock City, à Lévis, le Conseil exige que cette compagnie n'emploie que des ouvriers de Lévis.

Une plainte de la Chambre de Commerce de Lévis. Le Conseil a pris connaissance d'une plainte de la Chambre de Commerce de Lévis contre le fait qu'en 1919, lorsque la Ville de Lauson a exempté de taxes pour 20 ans la Davis Shipbuilding, elle a exigé que seuls des ouvriers de Lauson soient employés sur les chantiers. La Chambre de Commerce déclare qu'elle travaille pour obtenir des travaux dans tout le comté y compris les chantiers de Lauson et elle suggère que la ville de Lauson retire cette clause de son contrat.

M. le maire a fait remarquer que le Conseil de Commerce de Lévis avait été mal informé, qu'il n'existait aucune clause de ce genre dans le contrat entre la ville et la compagnie maritime.

M. l'échevin Leclerc dit que Lévis ne devrait pas se plaindre du fait que les ouvriers de la Chambre de Commerce de Lévis ont la préférence aux chantiers quand on sait qu'il y a la Rock City, à Lévis, le Conseil exige que cette compagnie n'emploie que des ouvriers de Lévis.

Un règlement de trafic à Lauson. M. l'échevin Roy du Conseil municipal, donnera un avis de motion pour la préparation d'un règlement de trafic dans les limites de Lauson.

On se plaint qu'à Lauson, les automobilistes font trop de vitesse particulièrement dans les rues St-Joseph et Wolfe et que la vie des personnes est en danger. On soumettra un projet de mettre à certains endroits des enseignes pour indiquer la vitesse ou les arrêts.

NOTES PERSONNELLES

Mademoiselle Marguerite Laroche, de Lévis, a passé une quinzaine chez ses parents à Saint-Joseph.

Mademoiselle Adrienne Mimault de Lévis est partie en vacances chez ses parents à Saint-Joseph.

M. Léopold Duquet de Lévis est retourné de Saint-Etienne de Lauson où il a passé une semaine chez ses parents.

Mademoiselle Marguerite Laferrrière, de Lévis, est partie à la Rivière-du-Loup invitée de M. et Mme Laferrrière.

PEU Mme Vve GEORGES THIBAUT

Nous avons appris avec un bien vif regret la mort de dame Hermine Marceau, épouse de feu Georges Thibault, marchand de Bienville, décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 74 ans. Madame Thibault était retirée à l'Hôtel-Dieu. Elle ne souffrait d'aucune maladie grave et rien

ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. Elle a succombé après quelques jours seulement de maladie.

La regrettable disparition laisse dans le deuil sa sœur, madame Arthur Landry, ainsi que deux belles-sœurs, madame Vve J. Marceau et madame G.-S. Marceau, de Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église de Bienville et les restes mortels seront inhumés au cimetière Mont-Marie.

Nous présentons à la famille en deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

OHÉZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

La cérémonie d'installation des officiers chez les Chevaliers de Colomb, à Lévis, qui devait avoir lieu lundi soir, a été remise à une date ultérieure.

MORT DE MADAME PHILIPPE LAMONTAGNE

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de madame Philippe Lamontagne (née Jeanne d'Arc Fradet), décédée hier midi à sa résidence, au 5 rue George Davie, à Lauson.

Madame Lamontagne n'était âgée que de 20 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, un jeune enfant, René, âgé de 2 mois, son père et sa mère, M. et madame Alfred Fradet, cinq frères, Arthur, Jean-Paul, Laurent, Raymond et Jean-Marie Fradet, ainsi que deux sœurs, mesdemoiselles Lucille et Cécile Fradet, tous de Lauson.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de Lauson, et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph de Lauson.

Nous présentons à la famille et au deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

NOUVELLES DE LEVIS

SON EMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE AU PATRONAGE DE LEVIS

Grâce à une température idéale, plus d'un millier d'enfants faisant partie des colonies de vacances des trois patronages: Côte d'Abraham, Lévis et Lévis, se réunissent sur le terrain de ce dernier pour saluer l'arrivée du Prince de l'Eglise.

A 830 heures, une messe solennelle fut célébrée en plein air par Mgr l'archevêque. Il était accompagné à l'autel par les RR. Pères P. Laperrière, L.-E. Tremblay, P. S. V. M. l'abbé Bruno Desrochers dirigeait la cérémonie.

Le programme de chant fut exécuté par les élèves de cette institution.

Au cours de la réception charpitée qui suivit le déjeuner le R. P. Côté, supérieur, souhaita la bienvenue à Son Eminence puis le jeune Lucien Labonté formula au nom de tous ses compagnons des vœux et des remerciements au prince de l'Eglise.

Son Eminence dans une allocution, exprima toute sa joie de se trouver au milieu de ce beau groupe d'enfants. Il les exhorta à mettre tout en œuvre pour conserver la pureté en ces jours si dangereux des vacances.

Des chants et un magnifique programme de jeu fut le programme de l'après-midi qui se termina par le Salut du Très Saint-Sacrement.

AFFAIRES MUNICIPALES A LAUSON

Plusieurs questions ont été étudiées, au cours d'une séance régulière du Conseil de Ville de Lauson, tenue à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Son Honneur le maire L.-P. L'Éclair.

Dr. Orono, Bourgeois, Wilfrid Couture, Ernest Roy, A. Pouliot, J.-N. Samson, Arthur Samson, Georges Leclerc, Roméo Samson et Willie Guay.

Les échevins ont autorisé le paiement de 80 p. c. d'un compte soumis au Conseil pour la construction du rôle d'évaluation des évaluations, MM. Alfred Lagueux, Laureat Guay, ont reçu de la balance du compte de \$656, qu'ils ont chargé à la ville, et le Conseil a autorisé le trésorier de payer une tranche de leur salaire jusqu'à concurrence de 80 p. c.

Le 20 p. c. sera payé, lorsque le rôle aura été examiné par les membres du Conseil.

Un loué à chacun des trois jumeaux.

La Majesté du Roi a fait parvenir au Conseil de Ville de Lauson, trois loués qu'il décerne aux trois jumeaux Tavaras en même temps qu'une lettre de félicitations. C'est par l'entremise du Secrétariat provincial que M. le Roi a fait parvenir cette gratification aux jeunes Tavaras.

Rapport de la Davis Shipbuilding. La Davis Shipbuilding a fait rapport au Conseil que le 24 juillet, elle avait à son emploi à son chantier de Lauson, 14 de Lauson ont la préférence aux chantiers quand on sait qu'il y a la Rock City, à Lévis, le Conseil exige que cette compagnie n'emploie que des ouvriers de Lévis.

Une plainte de la Chambre de Commerce de Lévis. Le Conseil a pris connaissance d'une plainte de la Chambre de Commerce de Lévis contre le fait qu'en 1919, lorsque la Ville de Lauson a exempté de taxes pour 20 ans la Davis Shipbuilding, elle a exigé que seuls des ouvriers de Lauson soient employés sur les chantiers. La Chambre de Commerce déclare qu'elle travaille pour obtenir des travaux dans tout le comté y compris les chantiers de Lauson et elle suggère que la ville de Lauson retire cette clause de son contrat.

M. le maire a fait remarquer que le Conseil de Commerce de Lévis avait été mal informé, qu'il n'existait aucune clause de ce genre dans le contrat entre la ville et la compagnie maritime.

M. l'échevin Leclerc dit que Lévis ne devrait pas se plaindre du fait que les ouvriers de la Chambre de Commerce de Lévis ont la préférence aux chantiers quand on sait qu'il y a la Rock City, à Lévis, le Conseil exige que cette compagnie n'emploie que des ouvriers de Lévis.

Un règlement de trafic à Lauson. M. l'échevin Roy du Conseil municipal, donnera un avis de motion pour la préparation d'un règlement de trafic dans les limites de Lauson.

On se plaint qu'à Lauson, les automobilistes font trop de vitesse particulièrement dans les rues St-Joseph et Wolfe et que la vie des personnes est en danger. On soumettra un projet de mettre à certains endroits des enseignes pour indiquer la vitesse ou les arrêts.

NOTES PERSONNELLES

Mademoiselle Marguerite Laroche, de Lévis, a passé une quinzaine chez ses parents à Saint-Joseph.

Mademoiselle Adrienne Mimault de Lévis est partie en vacances chez ses parents à Saint-Joseph.

M. Léopold Duquet de Lévis est retourné de Saint-Etienne de Lauson où il a passé une semaine chez ses parents.

Mademoiselle Marguerite Laferrrière, de Lévis, est partie à la Rivière-du-Loup invitée de M. et Mme Laferrrière.

PEU Mme Vve GEORGES THIBAUT

Nous avons appris avec un bien vif regret la mort de dame Hermine Marceau, épouse de feu Georges Thibault, marchand de Bienville, décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 74 ans. Madame Thibault était retirée à l'Hôtel-Dieu. Elle ne souffrait d'aucune maladie grave et rien

ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. Elle a succombé après quelques jours seulement de maladie.

La regrettable disparition laisse dans le deuil sa sœur, madame Arthur Landry, ainsi que deux belles-sœurs, madame Vve J. Marceau et madame G.-S. Marceau, de Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église de Bienville et les restes mortels seront inhumés au cimetière Mont-Marie.

Nous présentons à la famille en deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

OHÉZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

La cérémonie d'installation des officiers chez les Chevaliers de Colomb, à Lévis, qui devait avoir lieu lundi soir, a été remise à une date ultérieure.

MORT DE MADAME PHILIPPE LAMONTAGNE

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de madame Philippe Lamontagne (née Jeanne d'Arc Fradet), décédée hier midi à sa résidence, au 5 rue George Davie, à Lauson.

Madame Lamontagne n'était âgée que de 20 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, un jeune enfant, René, âgé de 2 mois, son père et sa mère, M. et madame Alfred Fradet, cinq frères, Arthur, Jean-Paul, Laurent, Raymond et Jean-Marie Fradet, ainsi que deux sœurs, mesdemoiselles Lucille et Cécile Fradet, tous de Lauson.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de Lauson, et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph de Lauson.

Nous présentons à la famille et au deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

AUJOURD'HUI AU CARTIER

en diamant le chiffre de Louis XVIII. Il les avait trouvées pendant les journées d'émulation, mais la pensée de les garder ne l'effleurait même pas.

On se battait pour une idée, avec courage, avec entraînement, on voyait venir la mort, on la regardait en face, sans peur et ces proétaires trouvaient des mots d'une noblesse et d'une beauté

Les valeurs à la bourse de Montréal ont été plutôt faibles. - Wall Street est resté plutôt ferme LA HAUSSE DES GRAINS SE CONTINUE A CHICAGO ET A WINNIPEG

MONTREAL A ETE PLUTOT FAIBLE

Douze mille parts de moins que la veille ont été échangées à la séance d'hier.

DES BAISSSES

Les métaux, les rails, les papiers et les banques ont perdu un peu de terrain.

Montréal, 29. — (P. C.) Les prix ont été affectés au cours de la séance d'hier à la Bourse de Montréal et le volume des transactions a diminué à environ 18.000 parts comparé à plus de 30.000 au cours de la séance précédente.

La plupart des valeurs ont subi une baisse, mais les métaux, les rails, les papiers et les banques ont perdu un peu de terrain.

Canadian Car au début était en bonne demande et il commença par réaliser un léger gain, mais les privilégiés tombèrent par la suite à 19 3/4 pendant 1-3-4 de point tout au long de la séance. Les parts ordinaires baissèrent aussi légèrement. C. P. R. a repris une partie de son moment et il a fermé le même à 13.

Canada Northern Power a réalisé un léger gain à 25 1/4 après publication d'un rapport favorable sur la production pour les six premiers mois de l'année fiscale courante. Canadian Hydro-Electric privilégiée a gagné plus d'un point à 40 1/2.

Mais les autres valeurs n'ont pas montré la même fermeté et des pertes légères ont été enregistrées pour Shawinigan Power Corporation, C. P. R., Canadian Northern Power, etc.

Building Products a monté d'une fraction à 41, un nouveau sommet, tandis que Dominion Bridge a baissé d'un point à 11.

Mines non-inscrites

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, Québec

Revue du 28 juillet 1936		
Cours approximatifs	Off.	Dem.
Alcan	100	100
Alcan 1/2	50	50
Alcan 1/4	25	25
Alcan 1/8	12 1/2	12 1/2
Alcan 1/16	6 1/4	6 1/4
Alcan 1/32	3 1/8	3 1/8
Alcan 1/64	1 5/8	1 5/8
Alcan 1/128	7/8	7/8
Alcan 1/256	3/8	3/8
Alcan 1/512	19/64	19/64
Alcan 1/1024	9/64	9/64
Alcan 1/2048	45/1024	45/1024
Alcan 1/4096	225/51200	225/51200
Alcan 1/8192	1125/256000	1125/256000
Alcan 1/16384	5625/1280000	5625/1280000
Alcan 1/32768	28125/6400000	28125/6400000
Alcan 1/65536	140625/32000000	140625/32000000
Alcan 1/131072	703125/160000000	703125/160000000
Alcan 1/262144	3515625/800000000	3515625/800000000
Alcan 1/524288	17578125/4000000000	17578125/4000000000
Alcan 1/1048576	87890625/20000000000	87890625/20000000000
Alcan 1/2097152	439453125/100000000000	439453125/100000000000
Alcan 1/4194304	2197265625/500000000000	2197265625/500000000000
Alcan 1/8388608	10986328125/2500000000000	10986328125/2500000000000
Alcan 1/16777216	54931640625/12500000000000	54931640625/12500000000000
Alcan 1/33554432	274658203125/62500000000000	274658203125/62500000000000
Alcan 1/67108864	1373291015625/312500000000000	1373291015625/312500000000000
Alcan 1/134217728	6866455078125/1562500000000000	6866455078125/1562500000000000
Alcan 1/268435456	34332275390625/7812500000000000	34332275390625/7812500000000000
Alcan 1/536870912	171661376953125/39062500000000000	171661376953125/39062500000000000
Alcan 1/1073741824	858306884765625/195312500000000000	858306884765625/195312500000000000
Alcan 1/2147483648	4291534423828125/976562500000000000	4291534423828125/976562500000000000
Alcan 1/4294967296	21457672119140625/4882812500000000000	21457672119140625/4882812500000000000
Alcan 1/8589934592	107288360595703125/24414062500000000000	107288360595703125/24414062500000000000
Alcan 1/17179869184	536441802978515625/122070312500000000000	536441802978515625/122070312500000000000
Alcan 1/34359738368	2682209014892578125/610351562500000000000	2682209014892578125/610351562500000000000
Alcan 1/68719476736	13411045074462890625/3051757812500000000000	13411045074462890625/3051757812500000000000
Alcan 1/137438953472	67055225372314453125/15258789062500000000000	67055225372314453125/15258789062500000000000
Alcan 1/274877906944	335276126861572265625/76293945312500000000000	335276126861572265625/76293945312500000000000
Alcan 1/549755813888	1676380634307861328125/381469726562500000000000	1676380634307861328125/381469726562500000000000
Alcan 1/1099511627776	8381903171539306640625/1907348632812500000000000	8381903171539306640625/1907348632812500000000000
Alcan 1/2199023255552	41909515857696533203125/9536743164062500000000000	41909515857696533203125/9536743164062500000000000
Alcan 1/4398046511104	209547579288482666015625/47683715820312500000000000	209547579288482666015625/47683715820312500000000000
Alcan 1/8796093022208	1047737896442413330078125/238418579101562500000000000	1047737896442413330078125/238418579101562500000000000
Alcan 1/17592186044416	5238689482212066650390625/1192092895507812500000000000	5238689482212066650390625/1192092895507812500000000000
Alcan 1/35184372088832	26193447411060333251953125/5960464477539062500000000000	26193447411060333251953125/5960464477539062500000000000
Alcan 1/70368744177664	130967237055301666259765625/29802322387695312500000000000	130967237055301666259765625/29802322387695312500000000000
Alcan 1/140737488355328	654836185276508331298828125/149011611938476562500000000000	654836185276508331298828125/149011611938476562500000000000
Alcan 1/281474976710656	3274180926382541656494140625/745058059692382812500000000000	3274180926382541656494140625/745058059692382812500000000000
Alcan 1/562949953421312	16370904631912708282470703125/3725290298461914062500000000000	16370904631912708282470703125/3725290298461914062500000000000
Alcan 1/1125899906842624	81854523159563541412353515625/18626451492309570312500000000000	81854523159563541412353515625/18626451492309570312500000000000
Alcan 1/2251799813685248	409272615797817707061767578125/93132257461547851562500000000000	409272615797817707061767578125/93132257461547851562500000000000
Alcan 1/4503599627370496	2046363078989088535308837890625/465661287307739257812500000000000	2046363078989088535308837890625/465661287307739257812500000000000
Alcan 1/9007199254740992	10231815394945442676544189453125/2328306436538696289062500000000000	10231815394945442676544189453125/2328306436538696289062500000000000
Alcan 1/18014398509481984	51159076974727213382720947265625/11641532182693481445312500000000000	51159076974727213382720947265625/11641532182693481445312500000000000
Alcan 1/36028797018963968	255795384873636066913604736328125/5820766091346740726562500000000000	255795384873636066913604736328125/5820766091346740726562500000000000
Alcan 1/72057594037927936	1278976924368180334568023681640625/29103830456733703632812500000000000	1278976924368180334568023681640625/29103830456733703632812500000000000
Alcan 1/144115188075855872	6394884621840901672840118408203125/145519152283668518164062500000000000	6394884621840901672840118408203125/145519152283668518164062500000000000
Alcan 1/288230376151711744	31974423109204508364200592041015625/727595761418342590820312500000000000	31974423109204508364200592041015625/727595761418342590820312500000000000
Alcan 1/576460752303423488	159872115546022541821002960205078125/3637978807091712954101562500000000000	159872115546022541821002960205078125/3637978807091712954101562500000000000
Alcan 1/1152921504606846976	799360577730112709105014801025390625/18189894035458564770507812500000000000	799360577730112709105014801025390625/18189894035458564770507812500000000000
Alcan 1/2305843009213693952	3996802888650563545525074005126953125/90949470177292823852539062500000000000	3996802888650563545525074005126953125/90949470177292823852539062500000000000
Alcan 1/4611686018427387904	19984014443252817727625370025634765625/454747350886464119262695312500000000000	19984014443252817727625370025634765625/454747350886464119262695312500000000000
Alcan 1/9223372036854775808	99920072216264088638126850128173828125/2273736754432320596312695312500000000000	99920072216264088638126850128173828125/2273736754432320596312695312500000000000
Alcan 1/18446744073709551616	499600361081320443190634250640869140625/113686837721616029815631269531250000000000	499600361081320443190634250640869140625/113686837721616029815631269531250000000000
Alcan 1/36893488147419103232	2498001805406602215953171253204345703125/56843418860808014907815631269531250000000000	2498001805406602215953171253204345703125/56843418860808014907815631269531250000000000
Alcan 1/73786976294838206464	1249000902703301107976585626602172853515625/28421709430404007453907815631269531250000000000	1249000902703301107976585626602172853515625/28421709430404007453907815631269531250000000000
Alcan 1/147573952497676412928	624500451351650553988292813301086426765625/14210854715202003726953907815631269531250000000000	624500451351650553988292813301086426765625/14210854715202003726953907815631269531250000000000
Alcan 1/295147904995352825856	31225022567582527699414640665054336328125/71054273576010018613476953907815631269531250000000000	31225022567582527699414640665054336328125/71054273576010018613476953907815631269531250000000000
Alcan 1/590295809990705651712	156125112837912638497073203325271681640625/35527136788005009306736953907815631269531250000000000	156125112837912638497073203325271681640625/35527136788005009306736953907815631269531250000000000
Alcan 1/1180591619981411303424	78062556418956319248536601662638408203125/177635683940025046533683695918369539078156312695312500000000	78062556418956319248536601662638408203125/177635683940025046533683695918369539078156312695312500000000
Alcan 1/2361183239962822606848	390312782094781596242683008313192041015625/88817841970012523266841836959183695390781563126953125000000000	390312782094781596242683008313192041015625/88817841970012523266841836959183695390781563126953125000000000
Alcan 1/4722366479925645213696	1951563910473907981213416516065960205078125/444089209850062616334209183695918369539078156312695312500000000	1951563910473907981213416516065960205078125/444089209850062616334209183695918369539078156312695312500000000
Alcan 1/9444732959851290427392	9757819552369539906067082580327801025390625/222044604925031308167104591836959183695390781563126953125000000000	9757819552369539906067082580327801025390625/222044604925031308167104591836959183695390781563126953125000000000
Alcan 1/18889465919702580854784	48789097761847699530335412901639005126953125/11102230246251563080835459183695918369539078156312695312500000000	48789097761847699530335412901639005126953125/11102230246251563080835459183695918369539078156312695312500000000
Alcan 1/37778931839405161709568	243945488809238497651677064508195025628265625/55511151231257654404272959183695918369539078156312695312500000000	243945488809238497651677064508195025628265625/55511151231257654404272959183695918369539078156312695312500000000
Alcan 1/75557863678810323419136	121972744404619248825833852250497512814126953125/27755575615628272202136361959183695390781563126953125000000000	121972744404619248825833852250497512814126953125/27755575615628272202136361959183695390781563126953125000000000
Alcan 1/151115727377620646838272	609863722023096244129166911252487564070628265625/13877787807814136101068369591836953907815631269531250000000000	609863722023096244129166911252487564070628265625/13877787807814136101068369591836953907815631269531250000000000
Alcan 1/302231454755241293676544	304931861011548122064583455626243703535314126953125/693889390390706805053418369591836953907815631269531250000000000	304931861011548122064583455626243703535314126953125/693889390390706805053418369591836953907815631269531250000000000
Alcan 1/604462909510482587353088	1524659305057740610322917278131218756765628265625/3469446951953534025267068369591836953907815631269531250000000000	1524659305057740610322917278131218756765628265625/3469446951953534025267068369591836953907815631269531250000000000
Alcan 1/1208925819020965174706176	7623296525288703051611458638656287533828265628265625/173472347597676701263353418369591836953907815631269531250000000000	7623296525288703051611458638656287533828265628265625/173472347597676701263353418369591836953907815631269531250000000000
Alcan 1/2417851638041930349412352	38116482626443515258057293193281416	

M. Duplessis parle à Grand'Mère

Une fois par année, depuis
neuf ans, les automobilistes
défonçaient son magasin.

prudents. Son échoppe est située dans une brusque courbe et, lorsque le fr

Le pauvre priorio est allé im-
l'échevin sur son quartier qui, a-
toute, a su attendre ses collègues
au rasail de ville. Des travaux se
entrepris sous peu pour que des
reils accidents ne se produisent
et que notre marchand congère
commerce dans la paix com-

Fanfare Lambillotte
soir, sur la Terrasse
concert suivant, de 8 à 10 heu

1—Marche : The Invincible
2—Dramatic Overture : Kels
3—Königs Gavotte : Herm
4—Valse : L'Amour Eternel
5—Intermède
6—Sélection : Robert le Dia
7—Overture : Nuggel Net
8—Grande sélection Paso
9—Marche : Lieutenant San
O CANADA
DIEU SAUVE LE RO
Directeur : OUV
P S. — Le concert sera
lendemain si la températu
ciement

« décla- celli, secrétaire d'Etat, une lettre très encourage- u. C'est une lettre très encourage- ait au- le zèle et le dévouement.

depuis
suggère
commissi-
ans que

deman-
Londres.
qui nous
h! bien.
ition ces
nc payé

Segretaria di Stato di Stato
No—156022.

Monseigneur l'abbé :

Le Saint Père a approuvé avec une bienveillante satisfaction par laquelle Son Excellence rendissime Monseigneur l'Evêque de Sherbrooke, de son zèle que vous déployez pour les malades et de la coopération de ceux-ci à l'intensification de la sanctification des âmes.

La Sainteté a aussi approuvé non moins de satisfaction par laquelle Son Excellence rendissime Monseigneur l'Evêque de Sherbrooke, de son zèle que vous déployez pour les malades et de la coopération de ceux-ci à l'intensification de la sanctification des âmes.

La con- Très reconnaissant p

certains ans maître
neal, est maître
nit ans. Il
ncestral, qui
depuis 160
lauthier, dé-
qui appule
beral s'occu-
M. Chalifour
du bas.

En vous informant
Père vous accorde a
de donner la bénédic-
l'occasion du pèlerin
des, du 15 septembre

(D.N.C.) —

ent achete de
t situé sur la
de construire
aux de cette
commenceront
tôt prochain.
au public au
vembre.

aire National du
leine, le 15 août pro
Selon la coutum

neuveau préparato
du 6 au 14 août.
Sanctuaire à 7.15 h.
La popularité tou
te de cette nouve
dernier, les Révére
gardiens du Peler
à l'intérieur du S
crophone et des
l'extérieur pour p
lerins trop nombre
dans les nefs, d'éc

de la galerie et du Sanctuaire. Grâce à la coopération de la galerie et du Sanctuaire. Grâce à la coopération de la galerie et du Sanctuaire.

financière 1934-
e. était trop pau-
la viande et que
forcées de porter